



SOLUTION ANTIMOUSSE

Solution de traitement des micro-organismes

DEFINITION

Solution prêt à l'emploi à action préventive et curative contre le développement d'algues, mousses, lichens, champignons

UTILISATION

Extérieur

PROPRIETES

- S'utilise sur des surfaces extérieures de toute nature (pierre, ciment, plâtre, tuiles, anciennes peintures ...) contaminées par des développements bactériens, fongiques, de mousses et d'algues
- Assure une parfaite élimination de la plupart des micro-organismes rencontrés, grâce à sa grande efficacité et à son large spectre d'activité.
- S'utilise avant une mise en peinture pour éviter une détérioration ultérieure du film de peinture par micro-organismes. Elle s'utilise également sur des surfaces destinées à rester en l'état (brutes ou peintes) dès l'apparition des premières contaminations.

TRAITEMENTS PARTICULIERS

- Ne pas appliquer sur support humide ou en cas de risque de pluie dans les 3 heures suivant le traitement.
- N'appliquer la SOLUTION ANTIMOUSSE que sur un support sec
- Ne pas utiliser par une température inférieure à 5° C
- Il est conseillé de protéger les plantes par des bâches en plastique pendant le traitement
- Dans le cas de contamination très importante, renouveler le traitement

Pour toute autre information, visitez notre site internet : www.sobepec.com

Contact : [Tel : +229 21.33.06.59](tel:+22921330659) / [+229 94.01.36.91](tel:+22994013691) – [Mail : sobepec@sobepec.com](mailto:sobepec@sobepec.com)



APPLICATION

Matériel d'application	: Brosse, rouleau, pistolet à jet ruisselant, pulvérisateur
Méthode	: - Prête à l'emploi - Ne pas laver la surface avant application sauf si l'on veut garder le support non peint après traitement. - Appliquer la solution sur un support sec
Rendement	: 4 à 5 m ² / litre de solution
Rinçage	: - Laisser agir 48 heures avant de rincer à l'eau claire (eau sous pression de préférence) pour éliminer les organismes détruits - Le rinçage n'est pas nécessaire si le support doit rester brut
Nettoyage du matériel	: A l'eau, immédiatement après utilisation.

CONDITIONNEMENTS

5 l – 25 l

CONDITIONNEMENTS

- Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine
- Stocker à température comprise entre 5 et 35 °C, hors de portée des personnes non averties et en dehors de stockages de denrées alimentaires